



VILLE DE RÉMIRE-MONTJOLY

Réinscription Cantine scolaire

2026
▶ 2027

ÉCOLE :

TARIF MENSUEL

46 € à 64 € selon quotient familial CAF / Impôts

PIÈCES À FOURNIR

- Copie pièce d'identité du/des responsable(s) légal/légaux
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
(facture Eau, EDF, Internet, Canal, Taxe foncière, Assurance)
- Attestation quotient familial CAF ou avis d'imposition 2025

ID Fam:

- R.I.B. – Relevé d'Identité Bancaire
- Règlement intérieur de la cantine signé
- PAI (si allergie alimentaire déclarée)

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Dépôt des dossiers : **du 20 Avril 2026 au 20 Juin 2026**

L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Classe (2026/2027): _____

Sexe : Fille Garçon

Allergies alimentaires : PAI obligatoire – toute allergie non déclarée avec PAI entraîne le refus du dossier

Préciser l'allergie :

Sans porc

RESPONSABLE LÉGAL N°1

Qualité : Mère Père Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (obligatoire) : _____ Email (obligatoire) : _____

RESPONSABLE LÉGAL N°2 (si applicable)

Qualité : Mère Père Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (obligatoire) : _____ Email (obligatoire) : _____



 FRÈRES ET SŒURS INSCRITS À LA CANTINE

Nom / Prénom	Date de naissance	Classe	École

ENGAGEMENT DES RESPONSABLES LÉGAUX

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et m'engage à signaler par écrit tout changement de situation en cours d'année scolaire. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine scolaire.

Fait à Rémire-Montjoly, le :

Signature du/des responsable(s) :

i INFORMATIONS IMPORTANTES

- ▶ La réinscription est validée uniquement si toutes vos factures sont réglées
- ▶ Confirmation d'inscription : fin juillet 2026
- ▶ Toute modification doit être signalée par écrit au Service Affaires Scolaires
- ▶ Dépôt des dossiers : du 20 Avril 2026 au 19 Juin 2026 – Mairie de Rémire-Montjoly